

entièrement accès à la technologie nouvelle, est une participation directe du Gouvernement aux entreprises clés, par l'entremise d'une corporation qui pourra développer les compétences nécessaires. Notre société nationale des pétroles pourrait alors servir de catalyseur pour des entreprises ultérieures en aidant à leur planification et à leur financement, tout en touchant finalement une partie de leurs revenus.

Environ les quatre cinquièmes des immenses ressources des sables bitumineux ne peuvent être extraits que grâce au perfectionnement des techniques d'exploitation *in situ*. Il est évident que la promotion de la recherche dans ce domaine constitue un objectif d'intérêt primordial pour le pays. Notre société nationale des pétroles devrait servir d'instrument pour appuyer et contrôler la participation du Gouvernement fédéral à cette recherche. Elle assurerait ainsi au pays des techniques et l'accès aux brevets nécessaires à l'exploitation commerciale *in situ* des sables bitumineux.

L'exploration, le développement et la recherche connexe ne sont que les premières étapes importantes de l'exploitation commerciale des ressources pétrolières de nos régions pionnières. L'acheminement de ce pétrole vers les marchés suppose la construction et l'exploitation de réseaux de transport dont l'envergure, la complexité et les coûts sont sans précédent. La mise en service de ces installations risque de pressurer les ressources financières de l'industrie privée et des marchés de capitaux. La participation d'une société nationale des pétroles à ces entreprises nous éviterait d'avoir à défendre dans une plus grande mesure encore des investissements étrangers pour les financer. Ce serait un prolongement logique de ses efforts que d'assurer l'acheminement vers le consommateur canadien des ressources énergétiques qu'elle a contribué à découvrir et à mettre en valeur, et ceci sans retard injustifiable et au coût le plus bas possible.

Quel que soit le succès de la mise en valeur de nos ressources, nous dépendrons probablement encore des importations pour approvisionner en pétrole l'Est du Canada au cours des prochaines années. Pour réduire cette dépendance, le Gouvernement a favorisé la construction d'un pipeline qui acheminera à Montréal le pétrole de l'Ouest canadien. Au pays et de concert avec d'autres nations, le Canada prend également des mesures pour réduire les risques et les conséquences d'une interruption des approvisionnements venant d'outre-mer. De plus, il a évidemment protégé les consommateurs de l'Est du Canada contre les effets des récentes augmentations du prix du pétrole importé. La principale source d'approvisionnement de l'Est du pays, soit l'importation de brut étranger destiné à être raffiné ici, demeure néanmoins entre les mains de sociétés privées.